

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS



Réunion du 6 septembre 2019

Président de séance : M. Jacky Thiébaud

Présents : Mme Elisabeth Blaise, MM. Patrice Grethen (DTR), Pierre Metzger, Gilles Thiébaud

Excusés : MM. Jérôme Courrier, Jacky Le Bihan, Joël Muller, Maxime Rinié, Pascal Rohn, Alain Sohier, Fernand Weber

ART 12 DU STATUT DES EDUCATEURS

Championnat régional 1

Tous les clubs sont en règle.

Groupe A

FC Nogentais – demande de dérogation le 25 août 2019 – Alexandre ALVES

La commission demande au FC St Mesmin de contracter avec l'éducateur déclaré par le club.

Groupe B

La commission demande au CA Boulay d'établir un contrat CDI à M. Dimitri DAWISKIBA.

Groupe C

Strasbourg Kronenbourg – demande de dérogation le 4 juillet 2019 – Younes ZAARI

Une vérification des bancs de touches sera effectuée, ponctuellement, durant la saison, pour vérifier la présence des éducateurs nommés par les clubs.

Championnat régional 2

Tous les clubs sont en règle.

► Demandes de dérogations accordées : la commission conseille toutefois aux éducateurs d'entrer en formation BMF ou BEF en cours de saison.

Groupe A

FC Cormontreuil – demande de dérogation le 6 août 2019 – Vincent POUYOL (en formation BEF)

EF Reims Ste Anne – demande de dérogation le 3 juillet 2019 – Thomas POULAIN (accession avec le club)

US Etain Buzy – demande de dérogation le 6 juillet 2019 – Olivier GHISU

OL Torcy Sedan – demande de dérogation le 12 juillet 2019 –Yannick BOUAMRIOU (accession avec le club)

USA Le Chesne – demande de dérogation le 5 juillet 2019 – Freddy LEFORT (en formation BEF)

Groupe B

FCO Chalons – demande de dérogation le 21 août 2019 – Grégory POSADZKI (en poste lors de l’accession du club)

FC St Geosmois – demande de dérogation le 10 août 2019 – Julien GILLES (en formation BEF)

Groupe C

US Forbach – demande de dérogation le 7 août 2019 – Frédéric USTARITZ

ES Gandrange – demande de dérogation le 7 juillet 2019 – Grégory IMHOFF

US Nousseviller – demande de dérogation le 3 juillet 2019 – Philippe KLEIN

USAG Uckange – demande de dérogation le 3 juillet 2019 – Skander AIT OUFFROUKH

Groupe D

AS Morhange – demande de dérogation le 3 juillet 2019 – Guy MARCHAL (l’éducateur doit certifier ses modules CFF3 cette saison)

UL Plantières – demande de dérogation le 10 août 2019 – Richard PAGNAT (l’éducateur doit établir sa VAE dans les plus brefs délais)

Groupe E

AS Drusenheim – demande de dérogation le 4 septembre 2019 – Guillaume ZIMMER

SC Sélestat – demande de dérogation le 4 juillet 2019 – Djamel AKROUM

AS Elsau Portugais Strasbourg – demande de dérogation le 15 juillet 2019

Groupe F

ASC Biesheim – demande de dérogation le 5 juillet 2019 – Raymond LAEMMEL

AS Huningue – demande de dérogation le 5 septembre 2019 – Morad MOUZAAMOUCHE

Une vérification des bancs de touches sera effectuée, ponctuellement, durant la saison, pour vérifier la présence des éducateurs nommés par les clubs.

CHAMPIONNATS JEUNES LIGUE

Des mails ont été envoyés aux clubs pour les informer des nouvelles dispositions cette saison et la saison prochaine.

Un point sur les encadrements d'équipes sera effectué courant novembre.

CHAMPIONNATS FEMININS LIGUE

Des mails ont été envoyés aux clubs pour les informer des nouvelles dispositions cette saison et la saison prochaine.

Un point sur les encadrements d'équipes sera effectué courant novembre.

DIVERS

Un tour de table est effectué.

Le président remercie encore les membres de leur présence et leur donne rendez-vous pour la prochaine réunion.

Le président de séance

Jacky Thiébaud

La secrétaire

Elisabeth Blaise